

Ce métier qui recrute : ambulancier, un professionnel très demandé



Les ambulanciers gagnent en moyenne 26 500 euros brut par an, précise Dominique Hunault de la Chambre nationale des services d'ambulances. « Mais, gros avantage, l'accès aux heures supplémentaires est assez facile. » MaxPPP/IP3/Alexis Sciard
 © IP3 PRESS/MAXPPP/Alexis Sciard

Lorsque vous appelez le 15 car un proche a fait une crise d'angoisse incontrôlable ou qu'un enfant a ingurgité une minuscule pièce de son jouet, vous avez de fortes chances de les voir arriver à bord de leur fourgon blanc frappé de la croix de vie bleue à six branches, gyrophare sur le toit. Eux ? Ce sont les ambulanciers. Depuis juillet 2022, lorsque vous téléphonez aux urgences, les régulateurs peuvent les envoyer en mission à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit, la semaine et le week-end, tout comme les pompiers et les médecins du Samu ou du Smur. C'est un des facteurs qui ont fait exploser la demande de professionnels dans ce secteur. L'activité réclame avant tout « des gens passionnés qui ont un grand cœur, empathiques et bienveillants », martèle Thierry Schifano, président de la Fédération nationale de la mobilité sanitaire (FNMS), un des organismes représentatifs de la profession. « Si vous avez ces qualités, venez comme vous êtes, je vous forme, la technique, ça s'apprend », affirme-t-il. Il manque 15 000 salariés. Les besoins sont immenses. « Nous estimons à 15 000 le nombre de postes manquants », déclare Dominique Hunault, président de la Chambre nationale des services d'ambulances (CNSA). Et, pourtant, opter pour cette carrière, c'est aussi la garantie d'exercer dans des structures à taille humaine. « Nous comptons un peu moins de 60 000 salariés, qui travaillent majoritairement au sein de TPE et PME. Les entreprises de moins de 50 personnes représentent environ 85 % de nos établissements », énumère le patron de la CNSA. En France, on compte 5 000 entreprises d'ambulances et cet effectif est voué à rester stable. Comme en pharmacie, un numerus clausus enserme strictement la création de société. Côté carrières, deux fonctions principales s'ouvrent aux volontaires. Après une formation de 91 heures (15 jours), au sein d'un institut de formation d'ambulanciers (IFA), on peut déjà devenir auxiliaire ambulancier. « Il est capable de prendre en charge un patient, a des compétences en hygiène et désinfection et connaît les différents services des hôpitaux », résume Dominique Hunault. Bientôt accessible dès 18 ans. Pour aller plus loin, il faut devenir ambulancier diplômé d'État, après un cursus de 801 heures qui peuvent s'étaler sur six mois d'une traite ou un an en alternance. Là, les connaissances médicales sont plus poussées et permettent notamment d'exécuter un bilan clinique et de dialoguer avec un médecin. Ce qui donne le sourire aux dirigeants des différentes organisations patronales du secteur, c'est cette victoire fraîchement obtenue auprès du gouvernement. « En septembre prochain, le frein du permis de conduire



probatoire sera levé, se réjouit Dominique Hunault. Nous avons reçu le courrier du ministère de la Santé et attendons le décret. » Autrement dit, des jeunes dès 18 ans pourront entrer en formation et embrasser la carrière, alors qu'ils devaient avoir jusqu'à présent trois ans de permis de conduire pour commencer à apprendre le métier. « Et la profession réfléchit déjà avec les IFA et l'Éducation nationale à créer d'ici 12 à 24 mois des passerelles vers d'autres professions de santé », annonce Dominique Hunault. « Travail de nuit, le week-end et... des salaires proches du smic » Seule ombre au tableau, et de taille : « On coche toutes les mauvaises cases par certains aspects : travail de nuit, le week-end et... des salaires proches du smic », regrette Thierry Schifano. « En moyenne, on est à 26 500 euros brut par an, reconnaît Dominique Hunault. L'auxiliaire touche le smic, le diplômé d'État 2 000 euros brut par mois. Mais, gros avantage, l'accès aux heures supplémentaires est assez facile. » Difficile pour les patrons de faire plus : « Les salaires représentent 60 à 70 % du chiffre d'affaires mais les prix sont fixés par notre principal client, l'Assurance maladie », explique le président de la CNSA. Pour être à son compte, il faut se soumettre au numerus clausus. Les autorités ne délivrent plus « d'autorisations de mise en service », sorte de licence de patron ambulancier. Il s'agit donc de réussir à en racheter une. Et là « les prix varient de 50 000 euros à 150 000 euros dans des villes comme Nice ou Paris », avertit Dominique Hunault. À vous de jouer :

Vidéo :

<https://www.msn.com/fr-fr/actualite/insolite/ce-m%C3%A9tier-qui-recrute-ambulancier-un-professionnel-tr%C3%A8s-demand%C3%A9/ar-AA18srs2?ocid=Peregrine>

Les livres : « Concours Ambulancier 2023/2024 - Sélection en IFA », de Corinne Pelletier et Charlotte Rousseau, Éd. Dunod, 320 pages, 17,90 euros ; « Tout le DE Ambulancier », de Jeremy Simon, Antoine Thimon, Agnès Thivellier, Florence Colonna, Vincent Lebreton, **Éd. Foucher**, 240 pages, 16,50 euros Elle embauche : Caroline Maquin, ambulancière à La Souterraine (Creuse) Directrice, au côté de son mari, d'une entreprise qui compte 30 à 35 salariés, Caroline Maquin mise sur l'embauche de deux ambulanciers pour apporter plus de confort à l'ensemble de son équipe. LE PROFIL. « Nous cherchons surtout des gens qui aiment conduire, car nous sommes en plein désert médical, à la campagne, et on fait beaucoup de route. Ils doivent être à l'écoute du malade, patients, animés par un esprit d'équipe. Les candidats doivent accepter de travailler le matin de bonne heure, tard le soir, certains week-ends et la nuit. Ça demande d'avoir de l'énergie, d'être concentré sur la route et capable d'affronter des interventions éprouvantes, où on se retrouve en premier sur les lieux d'un arrêt cardiaque, d'un AVC, d'une fracture ouverte... » RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES. « Ces deux postes contribueraient à l'équilibre entre vies professionnelle et personnelle de toute l'équipe. Nous réfléchissons à passer à la semaine de quatre jours pour améliorer notre attractivité. Côté rémunération, un ambulancier diplômé d'État est payé chez nous 12,50 euros brut de l'heure, soit environ 2 100 à 2 200 euros brut par mois. Mais il faut ajouter les heures supplémentaires majorées à 25 euros. Donc le salaire net tourne autour de 2 800 euros. » ÉVOLUTION. « Au cours de la formation d'ambulancier, il y a des modules communs avec les aides-soignants et les auxiliaires de vie. Ce sont des pistes possibles pour la suite. Il existe aussi la fonction de régulateur qui prend les appels téléphoniques et répartit le travail. »